

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le 20/12/23

ID : 001-200070118-20231219-DEL\_23\_12\_19\_15-DE



## COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

### DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### Séance du 19 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 19 décembre et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 13 décembre 2023, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

#### Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 24

Représentés : 6

Absents : 12

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, Mme Carole FAUVETTE, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Isabelle HELIN, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Thierry MICHAL, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Alain REIGNIER, Mme Catherine SALVETTI, M. Denis SAUJOT, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Maurice VOISIN,

Étaient absents : Mme Claude CLEYET-MARREL (pouvoir à M. Thierry SEVES), M. Romain COTTEY (pouvoir à Mme Monique THIVOLLE), M. Gaëtan FAUVAIN, Mme Marie-Ange FAVEL, M. Paul FERRÉ, Mme Fabienne GIMARET (pouvoir à M. Thierry MICHAL), M. Lucien MOLINES (pouvoir à Mme Catherine SALVETTI), Mme Christelle PAGET, M. Philippe PROST (pouvoir à M. Bernard ALBAN), M. Roger RIBOLLET, Mme Anne TURREL (pouvoir à M. Jean-Pierre CHAMPION), M. Dominique VIOT,

Secrétaire de séance : Mme Marie-Jeanne VERCHERAT

#### **N°2023/12/19/15 – Candidature de la Communauté de Communes Val de Saône Centre à l'Appel à Projet AVELO 3 « Développer le système vélo dans les territoires »**

Vu le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) 2021-2026 de la Communauté de Communes Val de Saône Centre approuvé par délibération n°2021/04/27/01 du 27 avril 2021,

Vu le plan d'actions de mobilité de la communauté de communes, incluant le schéma directeur cyclable, approuvé par délibération n°2023/05/30/01 du 30 mai 2023,

Vu la délibération n°2023/10/31/04 du conseil communautaire du 31 octobre 2023 créant un emploi non permanent à temps complet dans le cadre d'un contrat de projet de Chargé(e) de mission mobilité pour assurer les missions de mise en œuvre, d'animation et de suivi du Plan d'actions mobilité, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et pour une durée de trois ans, éventuellement renouvelable dans la limite de six années,

Vu l'Appel à Projet AVELO 3 2024-2027 « Développer le système vélo dans les territoires », lancé par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) pour encourager le développement de politiques cyclables en cohérence avec les autres politiques de mobilité et avec les politiques des autres échelons territoriaux,

Considérant la volonté de la communauté de communes de mettre en œuvre les actions et les aménagements modes doux identifiés dans le plan de mobilité,

Considérant que les études relatives aux aménagements cyclables, les actions d'animations et de communication et le poste de Chargé (e) de Mission Mobilité, pour la part dédiée aux actions de politique cyclable pourraient être éligibles à l'Appel à Projet AVELO 3 au titre des axes n°1 « Soutenir la construction d'une politique cyclable via le financement d'études », n°3 « Soutenir l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire » et n°4 « Soutenir l'ingénierie territoriale pour mettre en œuvre une politique cyclable intégrée à l'échelle du territoire »,

Monsieur SAUJOT, Vice-Président, propose de déposer une candidature pour répondre à cet appel à projet.

Vu l'avis favorable de la Commission Mobilité, Mutualisation et Services de proximité élargie à la Commission Environnement du 14 décembre 2023,

**Le conseil communautaire,  
Après en avoir délibéré  
A l'unanimité,**

**DECIDE** de déposer une candidature pour l'Appel à Projet AVELO 3 2024-2027 « Développer le système vélo dans les territoires » au titre des axes :

- n°1 « Soutenir la construction d'une politique cyclable via le financement d'études »,
- n°3 « Soutenir l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire »,
- et n°4 « Soutenir l'ingénierie territoriale pour mettre en œuvre une politique cyclable intégrée à l'échelle du territoire ».

**APPROUVE** le plan de de financement du programme suivant :

Coût prévisionnel du programme		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant	Nature des recettes	Taux/montant	Montant
Etudes pour aménagements cyclables (études préalables et maîtrise d'œuvre)	96 500 € HT	AVELO 3 Axe 1 « soutenir la construction d'une politique cyclable via le financement d'études »	50%	48 250 €
Actions d'animation et de communication sur 3 ans	70 500€ HT	AVELO 3 Axe 3 « soutenir l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire »	50 %	35 250 €
Poste Chargé(e) de mission mobilité 1ETP sur 3 ans	120 000 € HT	AVELO 3 Axe 4 « soutenir l'ingénierie territoriale pour mettre en œuvre une politique cyclable intégrée » : <b>Dépenses éligibles : 0.5 ETP sur des actions de politique cyclable</b>	29 000 €/an pour 1ETP soit 87 000 € sur 3 ans <b>14 500 €/an pour 0.5 ETP soit 43 500 € sur 3 ans</b>	43 500 €
		Autofinancement	55.74 %	160 000 €
<b>TOTAL</b>	287 000.00 €	<b>TOTAL</b>	100%	287 000 €

**PRECISE** qu'une demande de subvention au titre du dispositif « Fonds Vert » 2024 sera également sollicitée pour le financement du poste de Chargé(e) de Mission Mobilité.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 19 décembre 2023

Le Président,  
Jean-Claude DESCHIZEAUX

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le  
De la publication sur le site internet le  
Le Président,  
Jean-Claude DESCHIZEAUX